

■ **ARC L'assurance rapatriement du corps SA**, à Lancy, rapatrier le corps d'un étranger décédé en Suisse par maladie ou accident (FOSC du 09.07.2002, p. 7). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.06.2003. Par conséquent sa raison sociale devient: **ARC L'assurance rapatriement du corps SA, en liquidation.**

Journal no 12365 du 31.10.2003
(01248186 / CH-660.1951.001-0)